

Adresse du conseil général de Strasbourg à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de Strasbourg à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 17-18;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_17982\\_t1\\_0017\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17982_t1_0017_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

## g

[*La commune de Pontarlier à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (22)

Répresentans du Peuple,

Les principes sacrés, les vérités éternelles que vous avés développés dans votre adresse aux français sont gravés dans le cœur des Républicains : La proclamation que vous en avés émise, eclaire de son flambeau, frappe de sa lumiere, elle réunit tous les amis de la patrie, elle déjoue la friponerie, démasque le faux patriotisme et demontre aux continuateurs hypocrites, aux ambitieux, aux intrigans qu'aucune autorité particuliere, aucune réunion, aucune fraction ne doit s'élever à côté de la Convention nationale, elle est une, comme la souveraineté du peuple, elle est notre centre et ses décrets, notre point de ralliement; nous defendrons cette vérité, et nous demeurerons constamment inviolablement attachés à son faisceau; nos armées lui doivent leur gloire et leurs triomphes, et les citoyens lui devront leur bonheur et l'exercice de leur liberté.

Maintenés, Législateurs, votre energie à la hauteur de la majesté du peuple et des droits de l'humanité. Maintenés la justice qui protège l'innocent et qui punit le coupable, ménagés l'erreur et terrassés le crime, maintenés le Gouvernement révolutionnaire dégagé des vexations, des mesures cruelles, des iniquités, vous en avés pris l'engagement solemnel.

Organisés l'instruction publique qui fera disparaître les debris de l'ignorance et de la superstition qui sont la source de l'esclavage et de la tyrannie : ravivés l'agriculture, le commerce et les arts. C'est par vos soins que la Révolution va se terminer au sein du calme et de la prudence, Pères de la patrie, nous voyons la prospérité qui s'avance, nous voyons que le vaisseau de la République si souvent battu par la tempeste, arrive sous vos auspices au port, au milieu d'un peuple libre et triomphant qui vous chérit, qui vous benit.

Recevés notre reconnaissance, vive la République, vive la Convention nationale.

Fait à Pontarlier, le 30 vendémiaire l'an troisième de la République française une et indivisible.

*Suivent 56 signatures.*

## h

[*Les maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Nantes à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> brumaire an III*] (23)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Nous avons applaudi avec enthousiasme à votre adresse au peuple français, elle renferme des principes gravés en traits de feu dans nos cœurs, puisqu'ils sont fondés sur la justice et la probité; Oui, vous l'avez dit, représentans, une république, ne peut subsister, qu'avec des lois qui rapellent sans cesse les citoyens aux vertus civiques et morales, c'est cette vérité qui a fait rentrer dans la poussière, ces hommes qui tous couverts de crimes, ces hommes qui tous dégoutans de sang, vouloient encore par des nouveaux forfaits ravir les droits du peuple, le voile de l'imposture et de la scélératesse a été déchiré, la justice et l'humanité ont reconquis leurs droits.

Pour nous, pères de la patrie, qui du sein de la médiocrité, avons été appellés à des fonctions publiques, toujours fidèles à nos devoirs, toujours étrangers aux factions et aux intrigues, nous ne connoitrons jamais d'autre boussole que les lois, d'autre point de raliement que la Convention et nous ne cesserons de crier, vive à jamais la République démocratique.

RENAUD, *maire*, SAVENEAU, *secrétaire-greffier*;  
*suivent 9 signatures d'officiers municipaux*  
*et 19 de notables.*

## i

[*Le conseil général de Strasbourg à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (24)

Citoyens Représentans!

Anéantir jusqu'aux derniers vestiges de la tyrannie, substituer la sévère justice à l'atroce terreur; voilà les travaux que vous avés consommés avec tant de gloire, et dans un si court espace de tems l'expérience journalière nous apprend que cette justice que vous avés proclamée n'est plus un vain nom. Par votre energie ses principes l'emportent sur un système de sang qui trop longtems sema parmi nous le découragement et le désespoir, jaloux de faire évanouir les fluctuations qui agitaient l'opinion publique, vous avés atteint ce but dans votre dernière adresse au peuple français. D'une main ferme vous avés posé les principes dont l'application fera son bonheur. Nous nous empressons de vous offrir l'hommage qui leur est dû. Nous jurons de nôtre côté un attachement inaltérable à la représentation nationale, une obéissance absolue aux loix qui émanent d'elle, nous jurons une haine éternelle à l'aristocratie, à l'intrigue, à l'ambition, à l'immoralité et à tous les ennemis du peuple; tels sont nos sentimens, nous vous en devons la manifestation. Citoyens représentans, en dégageant le gouvernement révolutionnaire des abus odieux dont on l'avoit investi, vous saurés le

(22) C 325, pl. 1413, p. 17.

(23) C 324, pl. 1395, p. 15.

(24) C 324, pl. 1395, p. 11.

maintenir dans toute sa vigueur, dans toute sa pureté; ainsi le vaisseau de la République conduit par des mains pures et habiles et voguant à pleines voiles, arrivera bientôt au port, malgré les ecueils que la malveillance a amoncelés pour retarder sa marche rapide.

ONOUN, *secrétaire-greffier*,  
CHEVENGDENILAMMER, *agent national*  
et 37 autres signatures.

### j

[*Le conseil général de La Rochelle à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (25)

#### Législateurs

Par votre adresse du 18 vendémiaire vous renversez le système de terreur et d'oppression que des hommes profondément pervers avoient essayé de mettre à la place du regne de la justice, vous rendez aux véritables amis de la liberté toute l'énergie républicaine et vous leur désignez ses hypocrites ennemis avec des traits si marqués qu'il ne reste plus à l'intrigue déconcertée que la honte du silence : c'en est fait le crime et l'audace n'usurperont plus les hommages, qui n'appartiennent qu'à la vertu, le peuple éclairé sur le degré de confiance que méritent de vils agitateurs, ne peut désormais être la dupe de cette exagération de sentimens et de principes qui nous conduisoit à grands pas vers l'anarchie, et le citoyen probe, sans autre recommandation que ses vertus, ses talens et sa modestie, sera seul appelé aux fonctions publiques.

Oùï, législateurs, vous avez encor une fois sauvé la patrie, en l'arrachant des mains des intriguans dont le grand intérêt fut toujours de dissoudre et d'anéantir, espérant les uns se cacher à la faveur du désordre et les autres s'emparer de la souveraineté du peuple et se partager ses dépouilles.

Il est tems enfin que la Représentation nationale soit reconnue pour l'unique dépositaire de la volonté du peuple : si des hommes téméraires ont osé lutter contre sa puissance, qu'ils se hatent de revenir à un meilleur sens, quiconque se détache de la Convention, se déclare par cela même l'ennemi de la République, c'est là le centre d'union, le point de ralliement de tous les bons français; c'est le notre, Législateurs, fidele à nos sermens, nous n'avons eu et nous n'aurons qu'un cri, *Vive la Convention*.

PINET, *maire, et 7 signatures*  
*d'officiers municipaux et 9 de notables.*

### k

[*La société populaire d'Escurolles à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (26)

#### Citoyens Représentans

La société populaire séante à Escurolle a entendüe avec interrêt et a couvert des plus vifs applaudissemens la lecture des principes contenus dans l'adresse de la Convention nationale au peuple françois, plût a dieu qu'ils n'eussent jamais été meconnus! plût a dieu que les monstres qui vouloient deshonnorer, avilir la liberté, eussent expirer avant de la connoître; la vertue longtemps persécutée par les efforts parricides de la terreur reprend donc la véritable energie du patriotisme pour denoncer le crime, la probité pourra donc desirer, espérer de servir la patrie; partout respectée, elle ne craindra donc plus les trames viles et criminelles de l'intrigue et du vice.

Oh vous qui avez sauvés avec autant d'energie la Republique, recevez l'expression de nôtre reconnoissance; comme vous, nous declarons une guerre a mort a tous les oppresseurs du peuple; comme vous, nous jurons de poursuivre les tyrans subalternes qui au nom de la patrie, au nom de la liberté et de l'egalité persecutoient l'homme vertueux parce qu'ils en etoient les ennemis naturels et qui victimoient comme conspirateur d'apres leurs passions ou leur haine particuliere, il est tems qu'ils soient livrés au mepris qu'ils inspiroient, il est tems que leurs conduites sanguinaires et dilapidatrices publiquement reconnues soient poursuivy par les lois protectrices de l'innocence et vous dignes *Representans* ne quittez le poste interessant que vous a confié le peuple que lorsque la Republique françoise ne comptera que des peuples libres pour alliés et des republicains purs et integres dans son sein, arreté en seance le trente vendémiaire de l'an troy de la republique françoise une et indivisible, beaucoup de membres ont declarés ne scavoir signer.

MARGOUAS, BOUCHARD, GALON, DE CANIGUE  
GIVEZ, CAROY, MORAND, LURRON, BESQUEMIE,  
CHAMPION, LAUREN, SERVAUT, MOLLAS,  
CAVYGE, CHAMBON, NAQUIN, PURELLE, PLUZET,  
SOROT, BARBULABOURAS, GRAUGHON,  
MOULILLES, MANON, TOUBAZ, AGAND, ARRAND,  
et quatre signatures illisibles.

### l

[*La société populaire de Sarrelibre à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> brumaire an III*] (27)